

ARTIGUELOUTAN

Bulletin Municipal n° 16

*Joyeuses fêtes et bonne année
2005 !*



La route de la transhumance
le samedi 18 septembre :
nous avons retrouvé avec plaisir,
Stéphane Irribéri et son troupeau;
un soleil magnifique les a accompagné
le long des chemins d'Artigueloutan
avant un repos mérité à la salle
des fêtes. Repas et danses gasconnes
en compagnie du groupe
« Ets ahumats » ont clôturé la journée

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michèle Laban-Winograd ; Dominique Thieffaine ; Georges Pouban ; Marie-France Bonnefoy ; Jeanine Courrèges ; Francis Laclau ; Monique Clament ; Christian Lanne-Petit ; Gilbert Capdevielle ; Michèle Allais ; Alain Personne ; Jean-Claude Pradoux ; Alain Guilhemjouan ; Bertrand Loubet ; Hubert Lassègues .

Réunion du 10 septembre 2004 : absents : Jean-Claude Pradoux, a donné pouvoir de voter à Michèle Laban-Winograd, Lassègues Hubert, a donné pouvoir de voter à Bertrand Loubet .:

Réunion du 21 septembre 2004 : absents : Bertrand Loubet, Jeanine Courrèges, Francis Laclau, Michèle Allais .

Réunion du 2 octobre 2004 : absents : Francis Laclau, Hubert Lassègues, Gilbert Capdevielle.

Réunion du 26 novembre : pas d'absent .

• *Rentrée scolaire*

La satisfaction et le soulagement ont dominé après la confirmation du maintien de la quatrième classe .

➤ Avec un effectif de 84 enfants à la rentrée, les enseignants et les enfants bénéficient de très bonnes conditions de travail . Nous restons cependant très vigilants pour la rentrée prochaine sachant que déjà trois enfants ont quitté notre école pour raisons familiales et que, hormis les rentrées des enfants nés en 2002, peu de nouveaux sont attendus cette année en raison du ralentissement des constructions .

L'effectif de la classe maternelle est le plus important aussi le personnel a été renforcé cette année par la mise à disposition de Sandrine Hourtolou deux heures tous les après midi .

- Les tarifs de la cantine et de la garderie restent inchangés : 2,50€ le repas et 0.61€ la garderie (tarifs dégressifs en fonction du nombre de garderie ou d'enfants) .

L'harmonisation du prix du repas entre les 14 communes de la communauté n'est pas encore réalisé . Cet objectif paraît lointain compte tenu des écarts constatés : certaines communes facturent le repas plus de 3,00€ .

Le tarif moyen dont toutes les communes devraient se rapprocher est fixé à 2,49€ .

Après une année complète de fonctionnement, le bilan de la restauration communautaire est positif que l'on considère la maîtrise des coûts de production ou la qualité des repas servis .

- Nous recherchons des bénévoles disposés à surveiller l'étude du soir au profit des enfants qui restent à la garderie : il s'agit au minimum de donner une demi heure le lundi et le jeudi de 17h30 à 18h00 pour aider les plus grands à commencer leurs devoirs . Pourquoi pas vous ?

• *Syndicat d'assainissement de la Plaine de l'Ousse*

- Approbation du schéma directeur d'assainissement pour la commune d'Artigueloutan :

Après enquête publique et avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil municipal approuve définitivement le schéma élaboré par le syndicat en collaboration avec la commune .

- Projets d'extension du réseau collectif en 2005 :

Après débat, le Conseil Municipal propose l'extension des réseaux situés Route d'Assat et Rue de la Licorne .

- Le conseil municipal accepte l'adhésion des communes de Ger et Aast au SPANC (service public d'assainissement non collectif)

• *Syndicat d'aménagement hydraulique de la vallée de l'Ousse*

Le syndicat a décidé d'engager un schéma directeur d'aménagement poursuivant un triple objectif : la réduction des risques d'inondations des zones vulnérables, la restauration, l'entretien et la valorisation hydrobiologique du lit de l'Ousse et de ses principaux affluents, l'amélioration de la qualité de l'eau de l'Ousse en particulier en période d'étiage .

Le résultat de cette étude, facturée 37 020 € HT, permettra de localiser les problèmes ponctuels rencontrés et proposer un programme opérationnel de travaux .

Le Maire précise que cette étude n'aura pas d'incidence sur le PPRI qui reste de la compétence exclusive de l'Etat .

• *Recensement de la population*

Artigueloutan fait partie des communes dont la population sera recensée en 2005 .

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la nomination et la rémunération d'un agent recenseur communal .

Compte tenu du nombre d'habitations, l'INSEE conseille la division de la commune en deux districts et la nomination de deux agents recenseurs . Le Conseil charge le Maire de recruter le ou les agents recenseurs de préférence parmi les demandeurs d'emploi de la commune ou les étudiants .

Après avoir contacté diverses personnes, deux étudiants ont la possibilité de dégager du temps pour réaliser le recensement : Laure Thieffaine et Jean-Philippe Pouban seront donc nos agents recenseurs en 2005 .

Le recensement débutera le 20 janvier et prendra fin le 19 février . Vous êtes invités à recevoir l'agent recenseur de votre district qui vous aidera à remplir les formulaires .

Michèle Naffrechoux assurera la fonction de coordinatrice des opérations de recensement en partenariat avec l'INSEE .

Vous trouverez en fin de ce bulletin, une communication de la Préfecture rappelant l'importance de la bonne conduite du recensement et de votre indispensable collaboration .

• *Travaux et achats divers*

De nombreux travaux ont été effectués dans les bâtiments communaux afin d'améliorer leur utilisation par les associations .

➤ Remplacement des chauffages dans la salle « Petite Ourse » et pose de « VMC » dans les vestiaires de la salle de sport ainsi que dans les vestiaires au stade : 465,00 €

➤ Pose de stores sur les portes vitrées des salles de réunions : 157,00€

➤ Achat d'un lave vaisselle : la commission vie locale dispose d'une somme de 907,00€, représentant les recettes des animations proposées ces deux dernières années . Le conseil a décidé de compléter cette somme afin de permettre l'installation d'un lave vaisselle dans la cuisine des salles municipales . La dépense s'élève à 1 435,00€ TTC.

➤ Achat de mobilier pour la maternelle : 443,00€

• *Aménagement du parking du stade*

L'essentiel des travaux a été réalisé en fin d'année soit l'aire de stationnement, l'éclairage, l'abri bus .

Nous avons obtenu la subvention sollicitée au titre des aménagements de sécurité auprès du Conseil Général, 65% du montant prévisionnel des travaux : si la totalité du projet est réalisée, nous recevrons 48 812,00€ crédités sur deux exercices budgétaires, 9 800,00€ en 2004, le solde devrait être versé en 2005 .

En conséquence, l'aire d'arrêt de bus a été réalisée dès cette année .

La Société Garvitte a fourni l'abri bus pour un coût de 2 100,00€ TTC ;

➤ Les espaces verts seront à créer au printemps prochain. D'ores et déjà, deux mûriers platanes sont plantés aux abords du parking; le troisième mûrier platane nous a été offert par une famille d'Artigueloutan que nous remercions vivement. Compte tenu de tous les parterres que nous devons garnir en 2005 (rue du Ruisseau et stade), tous les dons seront les bienvenus .

➤ Le conseil municipal étudie la suite des travaux dans l'objectif de créer un espace de loisir et de détente : le poteau de basket dont l'installation n'a pu être effective cet été y trouvera sa place .

• *Plan local d'urbanisme*

Les réunions entre la municipalité et les services de la communauté ont repris au mois d'octobre .

Après examen des données résultant de l'enquête agricole, nous avons élaboré le rapport de présentation ainsi que le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) .

Le maire présente au Conseil Municipal les trois orientations retenues dans le PADD :

- ✓ **Conserver le caractère rural et accueillant de la commune aux portes de l'urbain :**

Cette orientation regroupe plusieurs thématiques transversales :

- maîtriser l'urbanisation à la fois dans le temps et dans l'espace
- diversifier l'offre en logements .
- conserver une activité agricole diversifiée et encourager le développement d'activités artisanales et commerciales.
- Préserver et valoriser le patrimoine et les paysages naturels .

- ✓ **Aménager le centre bourg et valoriser les équipements publics :**

- renforcer le centre du village autour de l'existant
- favoriser l'implantation de commerces et de services
- développer de façon durable un cadre de vie agréable pour tous .

- ✓ **Améliorer la sécurité des déplacements sur l'ensemble de la commune**

- sécurité de tous les moyens de transports
- développer les modes de transports collectifs
- développer les modes de transports alternatifs

Après un large débat, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de développement durable qui sera annexé au PLU .

L'adoption du PADD constitue une étape importante dans l'élaboration du PLU ; à compter du mois de janvier, le zonage sera mis à l'étude pour une présentation publique au printemps prochain (au plus tard) .

• *Projets d'investissement 2005*

Après plusieurs débats lors des réunions du Conseil Municipal , deux projets importants ont été retenus pour une réalisation possible en 2005 .

- ✓ **Réfection totale du toit de la salle des fêtes**

Le toit de la salle polyvalente date de la construction en 1968, il est constitué de plaques fibro-ciment . Il présente aujourd'hui de nombreuses fuites qui rendent l'utilisation de la salle souvent difficile : sol glissant, détérioration des panneaux de basket suspendus . L'absence totale d'isolation renforce les défauts inhérents à ce type de construction : fournaise dès le printemps, glacière l'hiver .

Le mur de cette salle (côté propriété Piqué-Labarrère), doit également être renforcé .

Ce bâtiment, que nous avons la chance de posséder, représente l'élément indispensable des diverses activités de la commune, il est utilisé toute l'année .

Selon les estimations fournies par deux entreprises, la dépense s'élèverait à 95 000,00€ environ, somme qui ne comprend pas la reprise du mur .

Des aides pourront être obtenues de l'Etat et du Conseil Général, au titre de la mise en sécurité des bâtiments publics .

✓ Acquisition immobilière au centre du bourg

Dans la perspective de moduler différemment le centre du bourg, améliorer l'accès aux salles de réunions « Grande et Petite Oursé'' et dans l'objectif à moyen terme de rénover et agrandir la Mairie, l'achat de la propriété de Chantal et Michel Bastanès -Hort paraît incontournable (maison et grange accolée au secrétariat de la Mairie) . Le conseil souhaite trouver un accord amiable respectueux des intérêts légitimes des propriétaires et qui ménage également les deniers de la commune .

Le Conseil mandate le Maire pour tenter de trouver un accord sur un prix .

La réalisation de ces deux projets sur un même exercice budgétaire est une vision ambitieuse et ne sera possible qu'avec la certitude d'obtenir des subventions conséquentes pour la rénovation de la salle des fêtes ; dans l'hypothèse d'un accord avec Mr et Mme Bastanès-Hort, le recours à l'emprunt sera nécessaire .

• *S.S.I.A.D : service de soins infirmiers à domicile*

L'obstination et le dynamisme de l'association porteuse du projet sont récompensés : les financements correspondants à l'agrément reçu par l'association en 2003 pour l'ouverture de 30 lits sont enfin accordés et le service pourra fonctionner dès le 1^{er} février 2005 .

L'association recrute du personnel : aides -soignantes, une secrétaire comptable, un directeur-coordonateur ; les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature au siège social du SSIAD qui se trouve au 18, chemin de Sarrières à Pontacq .

• *Voirie communale, départementale et nationale*

➤ Voirie communale : l'essentiel du programme 2004 de la voirie communale reste à réaliser . L'entreprise Lapédagne a pris beaucoup de retard, ainsi que nous avons pu tous le constater . Nous espérons que la rue du Ruisseau sera terminée rapidement

pour la satisfaction et le bien-être des habitants qui supportent depuis deux mois les inconvénients d'une chaussée en travaux .

➤ Voirie nationale : Une seule certitude, la RN117 ne fera pas partie des routes transférées au Département en 2005 .La RN117 et notre carrefour restent d'actualité même si les espoirs que nous manifestions dans le bulletin précédent semblent aujourd'hui démesurés . Les chargés d'étude de la DDE continuent à ... étudier . Le transfert des crédits que nous avons proposé ne recueille pas l'aval des collectivités concernées, en outre les techniciens compétents sont tout à fait opposés à la mise en service de feux tricolores à Artigueloutan : « pas de feux en rase campagne » ! Notre préoccupation en 2005 sera de trouver, dans le cadre de l'élaboration du PLU, le moyen de montrer que ce secteur pourra se développer dans les années à venir et justifier l'aménagement d'un carrefour sécurisé .

➤ Voirie départementale : dans cet océan de déceptions, une satisfaction tout de même pour conclure l'année . L'Assemblée départementale vient de voter son budget et nous avons l'assurance que le carrefour des Platanes sera réalisé en 2005 .



*Madame le Maire et le Conseil
Municipal*

*Vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
Et une très*

BONNE ANNEE

2005

INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Inscription sur la liste électorale:**

Les nouveaux arrivants peuvent se faire inscrire sur la liste électorale de la commune d'ARTIGUELOUTAN jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour les personnes qui n'auraient pu accomplir cette formalité, une permanence sera assurée à la mairie **le 31 décembre 2004 de 14 heures à 16 heures**

Veillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

➤ **Recensement militaire:**

Les jeunes gens ou jeunes filles nés en 1989 doivent se faire recenser au secrétariat de la mairie en 2005.

➤ **Conciliateur de justice:**

La loi a mis en place des conciliateurs de justice, chargés de faciliter le règlement amiable des différends qui peuvent naître entre particuliers, évitant le recours à une procédure judiciaire.

Les personnes nommées pour remplir ce rôle sont:

➤ Monsieur BATIGNES André qui tient une permanence à la Mairie d'IDRON le 1er jeudi du mois de 14 heures à 18 heures Téléphone: 05 59 81 74 03 et au complexe de la République à PAU le 1er et 3ème mardi de 14 heures à 16 heures 30 et sur rendez-vous Téléphone 05 59 27 89 18

➤ Monsieur DOMERGUE Albert qui tient une permanence à la Mairie de BIZANOS le 1er et 3ème mercredi de 14 heures à 16 heures 30 et sur rendez-vous Téléphone 05 59 98 69 69 et au Complexe de la République à PAU le 1er et 3ème mercredi de 9 heures 30 à 11 heures et sur rendez-vous Téléphone 05 59 27 89 18.

➤ **Déchets verts :**

Le ramassage des déchets verts est un service qui intéresse de plus en plus de foyers dans notre commune . Mais, peu à peu, les recommandations concernant la présentation des déchets sont négligées : les employés de collecte font preuve de bonne volonté, essayons nous aussi de respecter leur tâche en veillant à présenter les déchets de façon correcte .

Nous rappelons, une fois de plus, que les feux de déchets verts (ou autres) sont interdits .

➤ **Objets trouvés:**

Divers objets: canne, lunettes, bague, ont été trouvés et déposés au secrétariat de la mairie.

➤ **Chiens errants:**

De nombreuses et fréquentes plaintes sont reçues à la mairie à l'encontre de chiens se promenant en liberté dans les rues . Ils représentent un danger réel pour les piétons et les cyclistes .Merci aux propriétaires, qui aiment leurs chiens, de veiller à la fois à la sécurité de leurs animaux et à celle des passants .

➤ **Consultation du texte de la constitution européenne :**

Le texte du traité est mis à disposition du public ; vous êtes invités à le consulter en Mairie .

➤ **Congés annuels:**

Pour cause de congés le secrétariat de la mairie sera fermé du 24 décembre 2004 au 02 janvier 2005 inclus .

Des permanences seront assurées par le Maire et les adjoints, le mardi 28 décembre de 17h à 19 h et le vendredi 31 janvier de 14h à 16h .

PROGRAMME DES ANIMATIONS

JANVIER, FEVRIER, MARS 2005 : réservez vos soirées !

Le dimanche 23 janvier 2005

Le CCAS aura le plaisir d'accueillir les aînés du village avec le traditionnel repas des personnes âgées .

Cette journée est tous les ans l'occasion de passer de bons moments entre amis autour d'une bonne table dont le menu sera concocté par Montserrat et Christian LANNE-PETIT .

Le samedi 29 janvier 2005

- A midi, réception des nouveaux arrivants autour de la Galette des Rois .

La commune, ses charmes et ses activités y sont présentés aux nouveaux Artigueloutanais qui peuvent ainsi mieux connaître le village et rencontrer les représentants des différentes associations sportives et culturelles du village qui sont également conviés.

- en soirée, repas du tennis-club qui tous les ans propose au travers de beaux décors et d'une ambiance chaleureuse de s'évader autour des cuisines du Monde .

Le samedi 5 février 2005

A 21 heures soirée théâtre avec une représentation de la Compagnie Pyrène qui viendra nous présenter sa nouvelle pièce « Théâtre sans animaux » . Cette comédie tout public de Jean-Michel RIBES est composée de 7 « scénettes » burlesques et comiques . Une bonne soirée en perspective .

Le dimanche 13 février 2005 à 14 heures

Loto de l'école préparé par l'Association des parents d'élèves et les enseignants . De nombreux lots à gagner.

Vente de boissons et de pâtisseries .

Le samedi 19 février 2005

Soirée Carnaval organisée par le Comité des Fêtes qui pour la seconde année vous propose repas et soirée dansante . Ambiance garantie ...venez nombreux et préparez vos déguisements

Le samedi 26 février 2005 à 20 heures

Repas du chevreuil préparé par l'association de chasse de la commune(salle municipale) . Garbure, civet, rôti de chevreuil, haricots, salade, fromage et dessert vous sont proposés : 20€ pour les adultes, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans . inscriptions avant le 24 février au 05 59 81 78 72 ou 06 83 11 98 57 .

Le samedi 5 mars 2005

Loto du Football Club de la Vallée de l'Ousse à SOUMOULOU .

Le samedi 12 mars 2005

Loto du foyer rural avec vente de boissons et de pâtisseries (salle municipale).

Le 12 ou le 19 mars 2005 au matin

Carnaval de l'école : défilés de chars et ventes de pâtisseries

Vous recevrez très prochainement la visite des dirigeants et enfants du FCVO qui vous proposeront leur nouveau calendrier 2005 .

La vente de ce calendrier représente une grosse partie du budget de fonctionnement du club qui compte plus de 220 licenciés répartis en 10 équipes et qui accueille les enfants à partir de 6 ans . C'est aussi toute une équipe éducative qui s'attache à maintenir une ambiance sportive parmi ses membres et adhérents .

La devise du club « Donner, recevoir, partager sont de toutes les modes, de toutes les époques, elles sont le sport » (Aimé JACQUET)

Le recensement en 2005

Publi-communiqué

Commune de moins de 10 000 habitants
recensée en 2005

**Toute la population vivant à *ARTIGUELOUTAN*
sera recensée à compter du 20 janvier 2005**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme *ARTIGUELOUTAN*, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

ARTIGUELOUTAN fait partie du groupe de communes recensées en 2005.

À partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2005.



TELETHON 2004 : un chèque de 1 740 €
à l'ordre de l'AFM .

Après les activités organisées avec les communes voisines, marche et circuit vélo, un repas réunissait quelques 160 personnes à Artigueloutan : une excellente ambiance a retenu la plupart des convives jusqu'au petit matin . Pour le 10ème anniversaire du Téléthon, nous réalisons un beau bénéfice grâce à toutes les personnes formidables qui ont pédalé, marché, préparé le repas, mangé, dansé, vendu des cartes, un tableau ou des nounours MERCI .



Tournoi de football le dimanche 26 septembre : le rendez-vous annuel des poussins et benjamins du département . Nos petits du club de la Vallée de l'Ousse se sont très bien comportés envers leurs invités: ils n'ont pas tout gagné et leur ont offert une très belle journée à Artigueloutan.



Rentrée scolaire : grâce à la mobilisation de tous, la quatrième classe est maintenue. Les enfants ont eu la joie de retrouver leur maîtresse, Yolande Billard, classe des cours élémentaires 1 et 2 . Une nouvelle enseignante, Sandrine Clément, est affectée à la maternelle. Jean Commenges, directeur, conserve la classe des CM1 et CM2, tandis que Christine Mesnard enseigne, cette année, aux enfants du cour préparatoire et grande section maternelle .

Les petits de la maternelle en sortie à Artigueloutan le lundi 7 décembre : c'est la saison des agneaux et nos petits ont pu voir, toucher et ...sentir quelques 500 petits moutons.



La bourse aux jouets et le marché de Noël organisé par les parents d'élèves et la municipalité le dimanche 2 Novembre : un bon moyen pour faire les achats de Noël en avance et trouver des cadeaux originaux .

Conseil Municipal des jeunes : premier contact entre les jeunes et deux membres de l'association OSER. Nos jeunes conseillers municipaux envisagent d'entrer en relation avec un village sénégalais et d'apporter leur aide aux écoliers . La réflexion est lancée, il reste maintenant à concrétiser.



Théâtre à Artigueloutan le samedi 16 octobre: Une très agréable soirée grâce aux comédiens de la troupe « Elles exaGer » .